



ESPACES ATYPIQUES

PARIS

HONORAIRES DE L'AGENCE

(Barème à partir du 18 avril 2017)

Vente

- 300 000 euros et plus 5 % TTC du prix de vente *
- De 200 000 à 300 000 euros 6 % TTC du prix de vente *
- Moins de 200 000 euros 7 % TTC du prix de vente *

* A la charge du vendeur.

Location

- 1 mois TTC de loyer hors charge pour le propriétaire
- 12 euros TTC par m² + 3 euros TTC par m² pour la réalisation de l'état des lieux pour le locataire